
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 22 mai 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif
M. Étienne Brunet, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0681

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0682

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 27 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 0683

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 30 mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 0684

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 0685

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à P.E.S. Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et l'installation de cent soixante modules de gestion du ralenti du moteur sur les véhicules identifiés neufs du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 133 371 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12680 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1134472002

CE13 0686

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à LaSalle Ford inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de quatre véhicules de marque Ford 2013 pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 114 888,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12761 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 9 793,95 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1134472004

CE13 0687

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser, conformément à la loi, le renouvellement d'un contrat avec CEDROM SNI, fournisseur unique, pour l'abonnement à la ressource électronique Eureka.cc pour les bibliothèques de Montréal participantes, du 28 mars 2013 au 27 mars 2016, aux prix de sa soumission, soit pour une somme approximative de 343 516.08 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1133315001

CE13 0688

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat gré à gré au Centre Jeunesse de Montréal - Institut universitaire, organisme à but non lucratif, pour la période de juin 2013 à mai 2016, pour la fourniture de services de travaux d'entretien dans les parcs-nature de la Pointe-aux-Prairies, de l'Île-de-la-Visitation et du Bois-de-Liesse, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 74 550 \$ (non taxable), conformément à l'offre de services 13-6561;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1135054002

CE13 0689

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat gré à gré au Groupe Information travail inc., organisme à but non lucratif, pour la période de trois saisons estivales de 2013, 2014 et 2015, pour la fourniture de services de travaux d'entretien dans le parc-nature du Ruisseau-De Montigny, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 53 955 \$ (non taxable), conformément à l'offre de services 13-6560;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1135054003

CE13 0690

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de chaux hydratée utilisée dans les usines de production d'eau potable;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Graymont (Qc) inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12743 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1134119002

CE13 0691

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre collective d'une durée de 36 mois pour la fourniture, sur demande, de services de techniciens pour prendre des échantillonnages sur des lots de sols, les analyser et rédiger un rapport ;
- 2- d'accorder à EnviroServices inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12773 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1134119003

CE13 0692

Vu la résolution CA13 210017 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 février 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de ratifier une dépense additionnelle de 60 202,13 \$ taxes incluses, pour les frais reliés à la prolongation du chantier du projet de réhabilitation d'une station service Esso en Maison des générations, dans le cadre du contrat accordé à Norgereq Ltée (CG10 0397) et majoré par la suite de 146 696,02 \$ (CG11 0346) pour frais contingents, portant ainsi le montant total du contrat de 1 738 561,23 \$ à 1 798 763,36 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1132753001

CE13 0693

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 6 921 390,00 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Clément-Jetté de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Quadrax & Associés EG, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 591 800 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5637;

- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré les virements budgétaires requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'approuver le principe à l'effet que l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve s'engage à retourner les budgets non utilisés dans le projet de Clément-Jetté au programme de la Direction des sports afin d'en faire bénéficier d'autres projets par la suite.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1130738002

CE13 0694

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure cinq ententes-cadres d'une durée prévue de 3 ans, pour la fourniture sur demande de services professionnels pour le soutien technique aux activités de la Direction des Transports pour la mise en oeuvre du Plan de transports;
- 2- d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenues les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public No 12-12389 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur et selon les conditions stipulées au projet de convention;

Firmes	Montant maximal (taxes incluses)
Dessau inc	1 883 328,66\$
Cima+ s.e.n.c.	1 590 828,59\$
Genivar inc.	1 276 656,19\$
Aecom Consultant inc.	959 738,26\$
SNC-Lavalin inc.	627 505,58\$

- 3- d'imputer ces dépenses à même les budgets de la Direction des transports, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1135309002

CE13 0695

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 407 007,13 \$, taxes incluses, pour les travaux de réaménagement intérieur et divers travaux à la caserne de pompiers n° 63, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction Anjinov Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 839 172,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5632;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1131035001

CE13 0696

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente intermunicipale avec la Ville de Laval, pour la fourniture du système d'émission des constats informatisés (SÉCI), d'une durée de 3 ans et renouvelable pour des termes de 2 ans;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer le projet d'entente intermunicipale pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'approuver le projet d'addenda no 3 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le Groupe Techna inc. (CG09 0436), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 607 813 \$ à 8 171 935 \$, taxes incluses, et autorisant une dépense additionnelle de 564 122 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de services et d'une licence étendue pour les besoins de la Ville de Laval;
- 4 - d'autoriser un budget additionnel des revenus et dépenses pour l'année 2013, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 5 - d'ajuster la base budgétaire du Service de police de la Ville de Montréal pour les années 2014, 2015 et 2016, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1122986002

CE13 0697

Vu la résolution CA13 30 05 0160 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en date du 7 mai 2013;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le nouveau protocole d'entente entre la Ville de Montréal et la Société de développement économique Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est (CLD), pour les années 2012-2013 à 2014-2015, définissant les rôles et les responsabilités de la Ville et de l'organisme CLD en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1130826005

CE13 0698

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Les Entreprises Gino Melatti inc., pour une période de 9 ans, à compter du 1^{er} février 2014, un local d'une superficie d'environ 975,48 mètres carrés, au deuxième étage de l'immeuble sis au 7777, boulevard Newman dans l'arrondissement de LaSalle, à des fins de point de service de la cour municipale pour le secteur du sud de l'île, pour un loyer total de 1 521 119,25 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2 - d'autoriser une dépense d'énergie d'environ 206 437,61 \$, taxes incluses, pour la durée du terme de 9 ans;
- 3 - d'autoriser une dépense d'entretien ménager d'environ 243 172,13 \$, taxes incluses, effectuée par la Direction des immeubles, pour la durée du terme de 9 ans;
- 4 - d'autoriser une dépense de 983 159,66 \$, à laquelle s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 297 785,25 \$, pour une dépense maximale de 1 280 944,91 \$, taxes incluses, représentant le coût des travaux d'aménagement, payable au locateur en 2013;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1126025002

CE13 0699

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme totalisant 197 500 \$ aux quatorze (14) organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais 2013 de l'Entente MCC-Ville 2012-2015:

ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ (\$)
Association des Professionnels des Arts de la Scène du Québec	15 000 \$
Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve	13 000 \$
Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal	12 000 \$
La Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne	9 000 \$
Conseil du patrimoine religieux du Québec	9 000 \$
Corporation de la Chapelle Notre-Dame du Bonsecours	15 000 \$
DOCOMOMO Québec	9 000 \$
Écomusée de la maison du Fier-Monde en collaboration avec le Centre Saint-Pierre	30 000 \$
Fondation Héritage Montréal	13 500 \$
Maison Saint-Gabriel	15 000 \$
Musée des Ondes Berliner	12 000 \$
Société historique de Rivière-des-Prairies	15 000 \$
Société historique de Saint-Henri	15 000 \$
Univers culturel de Saint-Sulpice	15 000 \$
Total	197 500 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1130015001

CE13 0700

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un soutien financier de 30 000 \$ à Divers/Cité Montréal 94 inc. pour la réalisation de la 21^e édition de Divers/Cité, du 29 juillet au 4 août 2013;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1130679001

CE13 0701

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 266 500 \$, aux organismes ci après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme montréalais d'action culturelle 2013 de l'Entente MCC/Ville 2012-2015 :

Organismes	Montants accordés
Association pour la création et la recherche électro-acoustique du Québec	12 000 \$
Bouge de là inc.	8 500 \$
Centre d'art et de diffusion Clark	13 000 \$
Centre du Cinéma Parallèle inc.	11 000 \$
Circuit-Est	10 000 \$
Corporation Wapikoni mobile	9 000 \$
DynamO Théâtre inc.	9 000 \$
L'Écomusée de la maison du Fier Monde inc.	13 000 \$
Festival International de Musique POP Montréal	6 000 \$
Les Filles électriques	12 000 \$
Groupe d'intervention vidéo de Montréal inc.	11 000 \$
Missions Exeko	8 000 \$
Le Mois de la Photo à Montréal	13 000 \$
Oboro Goboro	12 000 \$
Opéra de Montréal	10 000 \$
Péristyle nomade	8 000 \$
Petits Bonheurs diffusion culturelle	8 000 \$
PPS Danse	9 000 \$
Quatuor Bozzini	10 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	11 000 \$
SLAMONTRÉAL	9 000 \$

Société d'histoire et de généalogie du Plateau Mont-Royal	8 000 \$
Société pour les arts en milieu de santé (SAMS)	10 000 \$
Théâtre Abé Carré Cé Carré Compagnie de création	9 000 \$
Théâtre Aux Écuries	10 000 \$
Théâtre I.N.K.	7 000 \$
Vues d'Afrique	10 000 \$
Total	266 500 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1134407001

CE13 0702

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 320 000 \$ à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le programme de conservation des vestiges archéologiques, la poursuite de l'école de fouilles archéologiques d'une partie du lieu de Fondation de Montréal (214 place D'Youville, site archéologique BjFj-101) et la rédaction d'un document synthèse;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1133501001

CE13 0703

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 921 000 \$ au Chantier de l'économie sociale en appui au projet de rénovation et d'aménagement de la Maison de l'économie sociale dans le cadre de l'entente de 175 M\$ entre la Ville et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1135008001

CE13 0704

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 94 233 \$, aux quatre organismes ci-après désignés, pour la période, les projets et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre le MCCQ 2008-2011 et la Ville de Montréal :

Programme d'interprétation animée du Vieux-Montréal 2013-2014		
Organisme	Projet	Montant accordé
Corporation de la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours et du Musée Marguerite-Bourgeoys	Les chorales - Chapelle-Notre-Dame-de Bon-Secours	12 000 \$
	Fièvre Gospel	8 833 \$
Sous-total		20 833 \$
Château Ramezay	Autour du foyer – Traditions du temps des Fêtes	13 900 \$
	Espèces de courges	13 000 \$
	Suivez...le chef	14 000 \$
Sous-total		40 900 \$
Société historique de Montréal	Commémoration de l'anniversaire de la fondation de Montréal	2 500 \$
Sous-total		2 500 \$
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal - Pointe-à-Callière	Le Marché public dans l'ambiance du 18 ^e siècle	15 000 \$
	Les Symphonies portuaires de Pointe-à-Callière	15 000 \$
Sous-total		30 000 \$
TOTAL		94 233 \$

- 2- d'approuver les projets de protocoles d'entente entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1133751010

CE13 0705

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal non récurrent de 950 000 \$ à Excellence sportive de l'île de Montréal afin d'appuyer les objectifs de l'organisme en matière de prospection d'événements sportifs majeurs, de soutien aux organisateurs d'événements et de coordination de services spécialisés pour les athlètes montréalais élite et relève, pour une durée de 3 ans, se terminant le 30 juin 2016, et dont les versements se feront de la façon suivante, selon l'année financière de la Ville :
 - 200 000 \$ en 2013 ;
 - 300 000 \$ en 2014 ;
 - 325 000 \$ en 2015 et
 - 125 000 \$ en 2016 ;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'accorder un soutien en biens et services, lorsqu'ils seront disponibles, d'une valeur de 144 000 \$ pour les années financières de l'organisme 2014-2015 et 2015-2016;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1131658001

CE13 0706

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 84 000 \$ au Centre universitaire de santé McGill dans le cadre de la construction du nouvel hôpital Shriners pour enfants au 991, boulevard Décarie;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1130733001

CE13 0707

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser, à la demande de Vélo Québec Événements, dans le cadre de la Féria du vélo de Montréal, la tenue des événements « 100 km Express » et « 100 km Découverte » le 2 juin 2013, de 6 h 45 à 14 h ;

- 2- d'autoriser, selon les parcours et les horaires joints au sommaire, la fermeture partielle des rues dans les arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie, de Villeray–St-Michel–Parc-Extension, d'Ahuntsic-Cartierville, de Montréal-Nord, de Pierrefonds-Roxboro, de l'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, de Lachine, de LaSalle, de Verdun, du Sud-Ouest, de Ville-Marie et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1131005004

CE13 0708

Il est

RÉSOLU :

1 - de mandater la Société de transport de Montréal :

- pour intégrer, dès 2013, dans l'ensemble de ses outils d'information à la clientèle, les informations concernant les passages des bus munis d'une rampe avant et développer d'autres outils de concert avec le milieu associatif;
- pour mettre en place une série de mesures pour augmenter l'accessibilité de son réseau de bus : identification du service accessible aux arrêts dans les outils d'information clientèle, mise à jour dynamique qui permettra à la clientèle de connaître les passages avec bus *rampe avant* avec les outils d'information à la clientèle (site internet, ligne téléphonique, applications mobiles, SMS), développement d'un nouvel outil informatique pour l'assignation des véhicules permettant de réduire la marge d'erreur, amélioration du nombre d'arrêts accessibles et augmentation du nombre de lignes accessibles;
- pour faire une enquête sur l'accessibilité de ses lignes de bus suite à l'implantation de l'ensemble de ces mesures;
- afin qu'une relance concernant l'accessibilité du métro soit effectuée auprès du gouvernement suite aux élections de l'automne 2012. Le 4 mai 2012, la STM a déposé auprès du Gouvernement du Québec une demande conjointe avec la Ville de Montréal et le Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de Montréal (RUTA de Montréal) pour un fonds dédié de 25M\$ par année pour 10 ans afin de rendre son réseau de métro accessible universellement. Une copie de la demande a également été adressée le 3 juillet 2012 à madame Pauline Marois, monsieur Amir Khadir et monsieur François Legault.

2 - de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise sur l'accessibilité universelle des autobus de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1122714004

CE13 0709

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le transfert de la gouvernance budgétaire du projet 40161 Réaménagement du domaine public du Pôle Frontenac du Service de mise en valeur du territoire (SMVT) - Direction de l'urbanisme et du développement économique vers le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) - Direction du transport, et d'autoriser les ajustements requis à l'ensemble des systèmes financiers concernés, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1130093002

CE13 0710

Il est

RÉSOLU :

d'accorder, à la Direction des transports, un budget additionnel de revenus et dépenses équivalent de 429 000 \$ pour la mise en œuvre de la nouvelle Politique de signalisation touristique sur le territoire de la Ville de Montréal, conformément aux informations financières inscrites au présent dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1130779001

CE13 0711

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le versement d'une contribution financière additionnelle de 300 000 \$ à l'Office de consultation publique de Montréal afin de lui permettre de réaliser les mandats de consultation confiés par les instances décisionnelles ;
- 2- d'autoriser, à cette fin, un virement budgétaire de 300 000 \$ du poste des dépenses générales d'administration vers le poste « Contribution – Office de consultation publique de Montréal » ;
- 3- d'approuver une augmentation de 300 000 \$ des budgets en revenus et en dépenses d'exploitation de l'Office pour l'année 2013 ;
- 4- d'imputer le tout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1131079006

CE13 0712

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement d'une somme de 571 438,39 \$ en capital, intérêts et frais en règlement d'un recours judiciaire entrepris par la Compagnie Travelers Garantie du Canada contre la Ville de Montréal, dans le cadre d'un contrat accordé à Les Constructions Infrabec inc. pour la reconstruction d'une conduite d'eau secondaire et la réhabilitation (par gainage intérieur) d'une conduite d'eau principale dans le chemin de la Côte-des-Neiges;
- 2- d'émettre et transmettre à Me Martin St-Jean, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, un chèque à l'ordre de De Granpré Chait en fidéicomis, au montant de 571 438,39 \$ en capital, intérêts et frais;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1130479001

CE13 0713

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de décréter le gel des dépenses générales d'administration pour une somme de 15,0 M \$;
- 2 - de mandater le Service des finances afin de récupérer les économies générées par le nouveau modèle d'approvisionnement dans l'ensemble des unités;

de recommander au conseil municipal :

- 3 - de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de la Ville - Volet municipal au 31 mars 2013, projetés à la fin de l'exercice;
- 4 - de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de la Ville au 31 mars 2013 comparé au 31 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1135205002

CE13 0714

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de la Ville au 31 mars 2013 - Volet agglomération, projetés à la fin de l'exercice.

- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de la Ville au 31 mars 2013 comparé au 31 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1135205003

CE13 0715

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal, pour un mandat de 2 ans, à compter du 3 juin 2013 :

trois membres choisis parmi les membres du conseil de la Ville de Montréal soit :

- M. Réal Ménard, membre du comité exécutif responsable du Transport;
 - Mme Erika Duchesne, conseillère associée au Sports et loisirs et Communautés d'origines diverses;
 - M. Christian G. Dubois, membre du comité exécutif responsable de la Sécurité publique et service aux citoyens;
 - un membre désigné par la Société de transport de Montréal;
 - un membre désigné par l'organisme Kéroul;
 - un membre désigné par l'organisme Office des congrès et du tourisme du grand Montréal (Tourisme Montréal);
 - un membre désigné par l'organisme Cool Taxi;
- 2- de désigner le président du conseil d'administration, parmi les membres provenant du conseil de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1133335001

CE13 0716

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi sur l'économie sociale à l'Assemblée nationale le 19 mars 2013;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a adopté le Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable qui reconnaît la contribution de l'entrepreneuriat coopératif et collectif dans le développement culturel, social et économique de Montréal;

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le mémoire relatif au projet de loi no. 27 sur l'économie sociale du gouvernement du Québec que la Ville de Montréal transmettra à la Commission sur l'aménagement du territoire du gouvernement du Québec dans le cadre des consultations sur le sujet.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1135008002

CE13 0717

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1136020001

CE13 0718

Il est

RÉSOLU :

1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la citation du site patrimonial Place Ville-Marie, Îlot de la Gare centrale et Place Bonaventure », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

2 - de mandater le Conseil du patrimoine de Montréal pour tenir une séance d'information publique sur la citation du bien patrimonial visé.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1133751011

CE13 0719

Vu la résolution CA13 26 0115 du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en date du 2 avril 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du bâtiment situé sur le lot 2 310 970 du cadastre du Québec (03-181) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1130963005

CE13 0720

Vu la résolution CA13 210162 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 mai 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M. c-V.1) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1132089005

CE13 0721

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 80 000 000 \$, pour le financement des travaux de réfection routière et de reconstruction de rues et des collectrices principales du réseau routier local », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1135337006

CE13 0722

Vu la résolution CA13 210170 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 16 mai 2013;

Il est

RÉSOLU :

1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du boulevard de L'Île-Des-Sœurs et du boulevard René-Lévesque », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

2 - d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du boulevard de L'Île-des-Sœurs et du boulevard René-Lévesque » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1131462008

CE13 0723

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2013) » afin d'inclure un passeport « CAM – événement » pour les détenteurs de la Carte Accès Montréal, valide au Jardin botanique durant l'événement Mosaïcultures Internationales de Montréal, du 22 juin au 29 septembre 2013, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1130348001

CE13 0724

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer monsieur François Massé à titre de directeur du Service de sécurité incendie de Montréal, dans la fourchette salariale FM13 (132 680 \$ - 165 850 \$ - 199 020 \$), à compter de la date de résolution du comité exécutif, le tout en conformité avec l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications) et de l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1135981003

CE13 0725

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial portant sur le site de la cour de triage du Canadien Pacifique, arrondissement d'Outremont, conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1133751006

CE13 0726

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial de l'Hôpital Royal Victoria (arrondissement Ville-Marie), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1133751009

CE13 0727

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la participation de l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro à l'offre de service de collecte et de déchiquetage des branches par la Ville centre pour l'année 2013, provenant du domaine privé de son territoire, dans le cadre de la lutte à l'Agrile du frêne.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1131175004

CE13 0728

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE135309002 : Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes Dessau Inc., Cima+ s.e.n.c., Genivar Inc., Aecom Consultant Inc. et SNC-Lavalin Inc., pour le soutien technique aux activités de la Direction des transports pour la mise en œuvre du Plan de transports pour une somme maximale respective de 1 883 328,66 \$, 1 590 828,59 \$, 1 276 656,19 \$, 959 738,26 \$ et 627 505,58 \$ (appel d'offres public No 12-12389 - 7 soumissionnaires) / Approuver les projets de conventions à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1130573012

CE13 0729

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE131035001: Accorder un contrat à la firme Construction Anjinnov Inc. pour les travaux de réaménagement intérieur et divers travaux à la caserne de pompiers n° 63 située au 530, boulevard Bouchard dans la Cité de Dorval (3015) - Dépense totale de 4 407 007,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres 5632 (5 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.006 1130573013

CE13 0730

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du Rapport sur la biodiversité de Montréal (2013).

Adopté à l'unanimité.

60.007 1136218011

Levée de la séance à 15 h 15

70.001

Les résolutions CE13 0681 à CE13 0730 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Colette Fraser
Greffière adjointe